

UR UFAP de Lyon

Le 28 Octobre 2022

L'UFAP UNSa Justice s'est récemment déplacée au nouveau stand de tir basé au CP SQF. Nous avons découvert une belle installation qui présente néanmoins quelques limites, de par le fait notamment, d'un pas de tir de 35 mètres de long seulement, là où il en aurait fallu 50 pour permettre toutes les habilitations nécessaires.

Les problématiques rencontrées sont les suivantes :

- Impossibilité d'habiliter des stagiaires sortie de l'école sans avoir validé le module HK. Les habilitations sont réalisées à 50m sur cibles G1
- Impossibilité d'habilitation LBD les ERIS être tiré jusqu'à 50m
- Impossibilité d'effectuer les réglages de visées du HK . En effet le zéroage doit être effectué à 48m

Néanmoins il semble possible de contourner la problématique par exemple en modifiant le cahier des charges afin que les habilitations puissent se faire à une distance de 30 ou 35 mètres sur des cibles de tailles réduites.

En ouvrant cette possibilité, les établissements et moniteurs seraient en mesure d'habiliter au HK les agents qui n'ont pas pu le faire dans leur scolarité pour qu'ils puissent prendre les factions miradors (notamment la nuit) ;

Il demeurerait la problématique du zéroage mais le réglage ne nécessite pas énormément de temps en fonction du nombre d'armes et demeure pas nécessaire plusieurs fois par an.

L'UFAP UNSa Justice attend donc que cette proposition soit étudiée rapidement afin de faire de ce stand de tir tout neuf, une plus-value encore plus importante pour les personnels.



Pour **l'UR UFAP UNSa Justice LYON**

Le Secrétaire Général

D.VERRIERE